

Réf: Dossier N° 014914

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « MAISON DU BIO AFRICAIN »

Siège social Abidjan, Treichville, APPOLO,lot 444,ilot 214

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 17/05/2021 , et enregistrés au CEPICI le 21/05/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MAISON DU BIO AFRICAIN »

Objet : COMMERCIALISATION DE TOUT TYPES DE PRODUITS ALIMENTAIRE BIOPRODUCTION SEMI INDUSTRIELLE DE SPECIALISTES CULINAIRES LOCALES PROMOTION DE PRODUIT CULINAIRE BIOIMPORT EXPORT DE PRODUIT ALIMENTAIRE VENTE FORAINE DE TOUT TYPE DE PRODUIT ALIMENTAIRE REPRESENTATION DE MARQUE DE TOUT PRODUIT ALIMENTAIRE, Et pour la réalisation de l'objet social : - l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. - l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. - la prise en location gérance de tous fonds de commerce. - la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée - et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Treichville, APPOLO,lot 444,ilot 214

Dirigeant(s) : M KOUAME ATSE EVRARD-ASTIER (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-03260 du 26/07/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°18706/GTCA/RC/2021 du 26/07/2021

